



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 23 février 2022

Sécurité routière : appel à projets PDASR 2022

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), le pôle Sécurité Routière de la préfecture de Mayotte lance un appel à projets destiné aux acteurs locaux (associations et structures) œuvrant pour la sécurité routière à Mayotte.

Cet appel à projets vise à favoriser des actions de prévention et de sensibilisation en lien avec cette thématique, et au profit des différents usagers de la route (seniors, piétons, cyclistes, usagers d'engins de déplacement personnel motorisés, usagers de deux roues motorisées, prévention des addictions et de la conduite après usage de substances psychoactives à titre d'exemples).

Afin de soutenir les initiatives de sécurité routière, le PDASR permet de financer partiellement les actions répondant à ces enjeux.

Vous trouverez le règlement de l'appel à projets 2022 ainsi qu'une fiche synthétique de l'action à remplir sur le site internet de la préfecture : <https://bit.ly/3t2T1Kk>

Le dossier de présentation de votre action sera adressé avant le vendredi 25 mars 2022 (12H00) à l'adresse suivante :

DEAL de Mayotte

Unité Éducation et Sécurité Routière-Subdivision Territoriale de Kaweni

BP 109-97600 Mamoudzou

Informations auprès de M. Salim Ibrahim

ibrahim.salim@developpement-durable.gouv.fr

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976